



LE CERCLE LITTÉRAIRE DES BORDS DE LYS

213, rue de Fleurus – 59200 Tourcoing
bordsdelys.contact@yahoo.com

REGLEMENT CONCOURS NOUVELLE 2019

Article 1 – L'association « *le cercle littéraire des bords de Lys* », et l'association « *Lis-moi une histoire* » (*) organisent un concours de nouvelles ouvert à tous, adultes ou non.

Article 2 – Aucun thème imposé (le traitement est libre : réaliste, historique, psychologique, policier, fantastique...)

Article 3 – La participation au concours est de 5 € (chèque à l'ordre de Cercle Littéraire Des Bords de Lys).

Article 4 – Les textes doivent se conformer à la présentation suivante : pages de 1 500 signes (espaces compris), c'est-à-dire 25 lignes de 60 signes chacune, police « Times New Roman », taille « 14 », interligne « 1,5 ». Le texte ne doit pas dépasser 6 pages, soit un maximum de 9 000 signes, numérotées.

Article 5 – Aucune autre mention que le titre de l'œuvre ne sera présente sur la première page.

Article 6 – L'œuvre présentée doit être inédite.

Article 7 – Les décisions du jury sont sans appel.

Article 8 – Les candidats renoncent à leurs droits d'auteurs sur l'œuvre présentée et autorisent sa diffusion par le biais de l'association organisatrice.

Article 9 – Les œuvres sont adressées par mail à bordsdelys.contact@yahoo.com en pièce jointe (pas de format PDF) avec, en objet, le nom du concours et la mention adulte ou mineur.

Article 10 – Un autre exemplaire de l'œuvre sera envoyé par courrier à l'adresse suivante : « **Cercle littéraire des bords de Lys** », **secrétariat concours, 66, route de Neuville, 59250 Halluin**. Une enveloppe comportant uniquement le titre de l'œuvre sera jointe, close, avec à l'intérieur les renseignements sur l'auteur (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Pour les mineurs une autorisation écrite et signée du représentant légal) et le chèque de participation.

Article 11 – Date limite des envois : **le 15 octobre 2019**.

Article 12 – La proclamation des résultats aura lieu en novembre 2019 à TOURCOING (59200).

Article 13 – Diverses récompenses seront attribuées à la diligence de nos partenaires (valeur 50 € minimum).

() L'association « Lis-moi une histoire » a pour vocation de proposer gratuitement des lectures individuelles ou en groupe aux personnes résidants en EHPAD ou hospitalisées.*